



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## classes de découverte

Question écrite n° 60827

### Texte de la question

M. Marc Dumoulin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la deuxième partie de sa question posée le 22 mai 2000 (n° 46651), relative aux modalités pratiques d'enseignement de l'histoire des guerres de 1870, 1914 et 1939 au bénéfice de nos jeunes citoyens. Au-delà du problème concernant le traitement de ces conflits dans les manuels et cours d'histoire, auquel des éléments de réponse lui ont été donnés le 12 février 2001, il lui demande s'il compte étudier la possibilité de mettre en place, dès l'école primaire, des « classes de découverte des lieux de mémoire ». De telles initiatives, généralisées et soutenues par les pouvoirs publics, pourraient s'assimiler aux classes du patrimoine et permettre aux plus jeunes générations de se rendre directement sur les grands lieux d'affrontement de notre histoire - éventuellement accompagnées par des représentants de la mémoire combattante (nos anciens combattants) - et d'approcher ainsi, au plus près, la géographie citoyenne de notre pays.

### Texte de la réponse

Les écoles et les établissements scolaires ont toute liberté pour organiser des voyages pédagogiques sur des lieux de mémoire. La direction de la mémoire du patrimoine et des archives (DMPA) dépendant du ministère de la défense accorde traditionnellement, depuis plusieurs années, des aides financières directement aux écoles et aux établissements scolaires qui en font la demande afin de réaliser des actions pédagogiques liées aux conflits contemporains et au devoir de mémoire, en particulier pour financer des voyages pédagogiques sur des lieux de mémoire. La DMPA et la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) du ministère de l'éducation nationale ont souhaité intensifier leur coopération dans ce domaine. C'est pourquoi une circulaire commune DESCO/DMPA fixera prochainement de nouvelles modalités de mise en oeuvre d'actions pédagogiques qui pourront comprendre, le cas échéant, un voyage sur un lieu de mémoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dumoulin](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60827

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mai 2001, page 2669

**Réponse publiée le :** 23 juillet 2001, page 4264